

La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 18

OCTOBRE 2001

EDITORIAL

S O M M A I R E

Editorial

*Recueil de statistiques des
Etats membres*

Nouvelles d'AFRISTAT

*Activités de la Direction
générale*

Activités internationales

Echos des INS

*Réunions, ateliers et
séminaires*

Avis de recrutement

Ce numéro de *La lettre d'AFRISTAT* couvre une période de quatre mois : juillet à octobre 2001 inclus. Au cours de celle-ci, une activité intense a été déployée par la Direction générale d'AFRISTAT : missions d'assistance technique dans les Etats membres, préparation et organisation de trois réunions statutaires (9^{ème} réunion du Conseil des Ministres à Paris en septembre, 6^{ème} réunion du Conseil scientifique et 7^{ème} réunion du Comité de direction à Bamako en octobre), et de deux séminaires-ateliers dans le cadre du Programme d'appui régional statistique de l'UEMOA (PARSTAT).

La période sous revue a également été marquée par la finalisation d'un programme d'actions à court et moyen termes pour l'harmonisation des statistiques des prix et des comptes nationaux dans les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la poursuite des travaux d'élaboration d'un programme pluriannuel de développement statistique pour le Tchad et l'encadrement de deux élèves Ingénieurs statisticiens économistes de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan.

La Direction générale a également pris une part active aux rencontres organisées par la communauté internationale des statisticiens : 53^{ème} session de l'Institut International de Statistique à Séoul (Corée), Symposium sur les recensements de la population et de l'habitation (New York), réunion à Washington D.C. d'un groupe de travail sur les indicateurs de performance statistique, 2^{ème} réunion du Comité pour le développement de l'information (CODI) à Addis-Abeba.

Au mois d'octobre, elle a participé à Paris à l'assemblée générale annuelle du Consortium Paris21 précédée et suivie par deux réunions de son Comité de pilotage.

Fidèle à sa vocation, *La lettre d'AFRISTAT* s'efforcera de faire vivre à ses lecteurs les principales étapes des chantiers importants ouverts en 2001.

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

Comment améliorer la diffusion des données statistiques
Exemple du Recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT

AFRISTAT a entrepris depuis 1999 la collecte des données statistiques sur les Etats membres en vue d'en assurer une large diffusion et tenter par là de faire connaître les produits statistiques disponibles dans ces pays. Les résultats obtenus de cette démarche sont satisfaisants malgré quelques insuffisances inhérentes même à la faiblesse des systèmes statistiques nationaux.

AFRISTAT voudrait partager cette expérience qui peut paraître banale, mais se trouve être d'une grande importance pour les instituts nationaux de statistique (INS) qui ont entrepris de développer la fonction "diffusion". Cet exercice peut également être d'un apport très utile aux services statistiques des institutions sous-régionales d'intégration économique appelés par essence à réaliser des synthèses statistiques de leurs sous-régions respectives.

Les travaux d'élaboration du premier recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT ont couvert un certain nombre de domaines : population, emploi, santé, éducation, commerce extérieur, comptes nationaux, balance des paiements, monnaie, finances publiques, prix, industrie, climatologie, agriculture, élevage, pêche, sylviculture.

Quelles précautions pour compiler les données statistiques de plusieurs Etats ?

Le travail effectué par AFRISTAT visait non seulement à assurer la promotion des produits statistiques disponibles mais à mettre à la disposition des utilisateurs des données comparables. Dans ces conditions, un minimum de précautions devaient être prises pour permettre la lisibilité des données. Dans un premier temps, AFRISTAT a décidé de ne prendre en compte que les données officielles existant dans les Etats et issues de sources vérifiables. Les données manquantes n'ont donc pas fait l'objet d'estimation. Dans un deuxième temps, AFRISTAT n'a rassemblé que les données agrégées, la diffusion des données détaillées étant laissée à la charge des Etats.

S'agissant du rassemblement des données, il a fait intervenir des consultants nationaux recrutés par le biais des INS. Les données recueillies étaient ensuite transmises à AFRISTAT après avis du directeur de l'INS ; contrôlées par AFRISTAT, elles étaient retournées en cas de correction pour une dernière validation par le consultant national et le directeur de l'INS. Il a fallu parfois plusieurs "allers-retours" via le courrier électronique pour valider définitivement une information.

Quels outils a-t-on utilisés ?

Un questionnaire sur support informatique (tableaux statistiques sous Excel) avait été élaboré. Il était accompagné d'un guide de remplissage et d'un ensemble de signes conventionnels permettant aux consultants nationaux et aux experts d'AFRISTAT d'apprécier la qualité des données rassemblées.

Pour harmoniser la méthode de collecte des informations, le guide de remplissage du questionnaire précisait les concepts, les définitions et quelques principes communs que le consultant national devait respecter. On revient ci-après sur ces derniers.

Le premier principe devait permettre de respecter la cohérence générale des données. Dans certains pays, une même information peut être traitée par plusieurs administrations et comporter des valeurs différentes. Pour remédier à cette situation, AFRISTAT avait décidé de donner la priorité aux données validées si possible par l'instance officiellement compétente. Ainsi, les données de l'INS ou alors de l'administration d'origine qui les avait produites, étaient privilégiées par rapport à celles qui étaient tirées d'une étude ou d'un rapport de consultant. En outre, la préférence était donnée aux sources contenant les séries longues. Pour les statistiques de l'éducation par exemple, on avait préféré les données des annuaires aux données d'enquêtes ponctuelles qui, même si elles permettent d'avoir des informations de bonne qualité, ne se répètent malheureusement pas toujours.

Le deuxième principe portait sur la nécessité de préciser les sources des données. La précision de la source devait être complète ; ainsi, mention devait être faite du titre du document, du numéro de la page du document utilisé pour le remplissage du tableau, du service qui l'a publié et du ministère auquel appartient ce service. Afin de faciliter le contrôle, une copie des documents sources, en particulier la page de couverture et les pages contenant les données, était envoyée à AFRISTAT. Ces

dispositions ont permis aux experts d'AFRISTAT de vérifier l'exactitude des données fournies par les consultants, d'identifier les différentes sources de données existant dans les Etats et de se procurer éventuellement les documents encore disponibles pour l'approvisionnement du centre de documentation d'AFRISTAT.

Enfin, **le troisième principe** était relatif à l'harmonisation des concepts, définitions, et au contenu des statistiques et indicateurs rassemblés dans chaque Etat. En attendant l'harmonisation effective des concepts et des définitions utilisés dans les travaux statistiques par l'ensemble des Etats membres, AFRISTAT avait décidé d'accompagner la publication du recueil des données par des notes explicatives sur les concepts, définitions, champ, période de référence des informations collectées. Au cours de leurs travaux, les consultants nationaux devaient préciser si nécessaire tous ces éléments.

Quelles procédures de vérification a-t-on appliquées ?

La vérification des données a été effectuée tableau par tableau et cellule par cellule en utilisant plusieurs couleurs, chacune correspondant à un stade donné de validation. Ce coloriage constituait un langage approprié qui a permis une bonne communication entre les experts d'AFRISTAT et les consultants nationaux. Ainsi, l'absence de couleur (blanc) signifiait absence de données (cellule vide), le rouge indiquait la discordance entre les données et les sources disponibles à AFRISTAT, le rose signifiait que la source n'était pas donnée et était indisponible à AFRISTAT (impossibilité de valider) et le vert indiquait qu'il y avait accord entre les données fournies par le consultant national et celles contenues dans les documents sources disponibles.

Après la vérification des données, les observations étaient faites sur le travail des consultants ; celles-ci portaient généralement sur les erreurs de transcription des données, l'absence ou la multiplicité des sources, la non-précision des concepts et définitions. Ces observations étaient consignées dans une note et envoyées au consultant national en même temps que le fichier contenant les tableaux coloriés pour de nouvelles recherches. Pour éviter de nouvelles erreurs, les corrections devaient être effectuées par le consultant lui-même sur la base des observations d'AFRISTAT sans changer les couleurs des tableaux. Les nouveaux fichiers corrigés étaient renvoyés à AFRISTAT accompagnés éventuellement des sources omises au premier envoi. Ce processus itératif recommençait jusqu'à la validation définitive de l'information.

Quelles leçons peut-on tirer de cet exercice ?

Cet exercice a permis de mettre sur Internet (www.afristat.org) les données statistiques de l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT, données dont la préparation a été suivie par les INS concernés.

Le premier constat que l'on peut noter est la participation active des INS à la validation des données collectées. C'est un progrès important à signaler dans la mesure où ils se sont assurés par eux-mêmes de la qualité de l'information produite par leurs SSN respectifs.

Le deuxième constat, qui découle du premier, relève de l'insuffisance du contrôle de la qualité des données mises à la disposition des utilisateurs par les SSN. En effet, les premières informations envoyées par les consultants nationaux comportaient un certain nombre de faiblesses : absence de données et discontinuité des séries, mauvais report des données, manque de documents sources et caractère peu précis des concepts et définitions utilisés.

Le troisième constat est relatif au raccordement des séries issues de sources différentes. En l'absence de statistiques officielles régulières, certaines administrations produisent des données pour leur propre utilisation sur la base d'estimations et de prévisions. C'est le cas par exemple des statistiques agricoles dans plusieurs pays où les INS (et d'autres services ministériels) effectuent des estimations et des prévisions sans avoir recours parfois aux méthodes éprouvées.

Ainsi, pour constituer les séries de données sur la période 1990-1998 (période couverte par le recueil), on a souvent été amené à utiliser deux séries de données issues de deux sources officielles différentes, chacune couvrant une partie seulement de la période considérée. Le raccordement de telles séries a souvent posé problème parce que les méthodes d'estimation étaient généralement différentes.

Le quatrième constat porte sur l'absence de communication entre les INS. Les différentes méthodes, les concepts et définitions différents utilisés pour les mêmes variables ont mis en exergue, encore une

fois, la nécessité de renforcer le dialogue entre AFRISTAT et les SSN d'une part, et d'autre part entre les INS.

En dernier lieu, malgré toutes ces imperfections, la qualité des résultats obtenus (tableaux de données) constitue un bon indicateur de la disponibilité des données dans les pays. Il faut donc les chercher et les mettre en forme.

Avant la publication du recueil, les experts d'AFRISTAT avaient effectué un ultime tri des données pour ne retenir que celles dont on pouvait être sûr de la qualité : les données invraisemblables et les séries discontinues étaient écartées, seules les séries continues même si elles ne couvraient pas la période entière étaient publiées. Les mises à jour prévues du recueil seront autant d'occasions de vérifier et de corriger de telles données avant de les inclure dans les séries.

Une première mise à jour a été effectuée en 2001

L'expérience menée par AFRISTAT permet de tirer un certain nombre de conclusions :

- la méthode habituellement utilisée pour collecter les données statistiques sur les Etats, qui consiste à faire remplir un questionnaire par les services nationaux, donne des résultats peu satisfaisants à la lumière des difficultés soulevées ;
- une masse importante d'informations existe dans les Etats. Il est donc possible grâce à une organisation appropriée de les rassembler et d'éditer régulièrement un annuaire statistique intégrant les données nationales sur les principaux domaines économiques et sociaux ;
- l'exercice mené par AFRISTAT constitue un moyen fiable de s'assurer de la qualité des données. Cependant, le caractère itératif de la méthode rend celle-ci coûteuse en temps et en moyens financiers. Sur un autre plan, le fait de ne prendre en compte que les données validées officiellement limite la quantité d'informations publiables compte tenu des ruptures fréquentes de séries ;
- cet exercice a aussi permis aux INS d'amorcer la préparation des métadonnées pour ceux des Etats qui n'ont pas encore adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD).

Compte tenu de toutes ces difficultés, les INS devraient s'investir à poursuivre cette activité qui leur donne l'occasion d'éditer régulièrement un annuaire statistique. Le processus à suivre serait le suivant :

- préparer les maquettes des tableaux intégrant les besoins des organismes internationaux à travers l'exploitation de leurs questionnaires annuels ;
- identifier et sélectionner les sources fiables pour les séries et les indicateurs retenus ;
- définir les méthodes d'estimation des données manquantes et des procédures de validation des séries en concertation avec d'autres services (éducation, santé, agriculture, environnement, industrie, météorologie, etc.) ;
- mettre en place une base de données informatisée pour l'édition de l'annuaire statistique ;
- former le personnel chargé de l'annuaire statistique.

Les INS devraient s'appuyer sur l'ensemble des services du SSN pour rendre encore plus facile et plus efficace l'accès à l'information. Cette démarche est d'autant plus indiquée qu'elle s'inscrit dans le cadre des activités de renforcement des capacités relatives à l'amélioration de la diffusion des données statistiques disponibles.

Réunions statutaires et autres réunions organisées par AFRISTAT

- La 9^{ème} réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 25 septembre 2001 à Paris. Parmi les décisions prises, le Conseil a reconduit M. Martin Balépa, de nationalité camerounaise, au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour un second mandat.
- Du 8 au 10 octobre 2001, le Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est réuni à Bamako pour la sixième fois. Le Conseil scientifique a examiné le rapport d'activités de la période écoulée et le programme de travail d'AFRISTAT pour l'année 2002. Il s'est penché également sur un certain nombre de questions techniques qui requéraient son avis.
- Emboîtant le pas au Conseil scientifique, le Comité de direction a tenu sa 7^{ème} session du 22 au 24 octobre 2001 à Bamako. Le Comité a examiné et approuvé le rapport d'activités de la période écoulée et arrêté les comptes financiers de la Direction générale d'AFRISTAT pour l'exercice clos au 31 décembre 2000. Il a approuvé le programme de travail et adopté le budget ordinaire pour l'exercice 2002. Au cours de cette session, les membres du Comité ont également suivi un rapport de la Direction générale sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) dans les Etats membres d'AFRISTAT. Le représentant de la France a présenté un important exposé sur le Fonds (français) de solidarité prioritaire (FSP) notamment en ce qui concerne le financement des activités de renforcement des capacités statistiques et de formation des cadres des administrations économiques et financières.
- Les travaux du Comité de direction ont été suivis le 25 octobre par la première réunion du Comité de suivi de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des pays de l'UEMOA et par la première réunion, le 26 octobre, du Comité de pilotage chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des volets « comptabilité nationale », « secteur informel » et « prix » du PARSTAT.

Visites

- Une mission de statisticiens de l'EAC (East African Community), composée de 7 membres, a séjourné du 5 au 12 juillet 2001 à Bamako pour s'informer des méthodes de travail d'AFRISTAT. Cette mission a été financée par la France dans le cadre des échanges d'informations entre institutions sous-régionales.
- Deux élèves ingénieurs statisticiens économistes de l'ENSEA d'Abidjan, MM. Roland Ngampana et Blaise Tiotsop, ont effectué un stage de fin de 2^{ème} année de juillet à octobre 2001 à la Direction générale d'AFRISTAT. Leurs thèmes respectifs de stage étaient intitulés "*Publication sur CD-ROM des données statistiques des Etats membres d'AFRISTAT*" et "*Analyse critique de l'indicateur de développement humain*".
- M. Jacques Loup, Directeur Adjoint du PNUD pour l'Afrique a effectué une visite de travail à la Direction générale le 25 octobre 2001. M. Loup a entretenu les experts d'AFRISTAT du vaste programme du PNUD sur le suivi et l'analyse de la pauvreté. Avec M. Diop, il a examiné les possibilités de collaboration des deux institutions pour un appui technique aux pays africains au sud du Sahara dans ce domaine.

Extension des locaux de la Direction générale d'AFRISTAT

En vue d'améliorer les conditions de travail de son personnel et d'augmenter sa capacité d'accueil, la Direction générale d'AFRISTAT a obtenu du propriétaire des locaux qu'elle occupe actuellement la construction d'un nouveau bâtiment qui jouxte le siège actuel. La pose de la première pierre de cette extension a eu lieu le 19 octobre 2001 par M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT. Ces nouvelles installations devraient être livrées en juillet 2002.

Que sont-ils devenus ?

Sous cette nouvelle rubrique, *La lettre d'AFRISTAT* donnera les nouvelles sur les experts et le personnel ayant quitté AFRISTAT.

- M. Jean-Pierre Bachelart, statisticien informaticien de mars 1998 à juin 2000, a rejoint le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL) où il est chargé des enseignements informatiques. Il participe également à la préparation et à l'organisation des stages internationaux. Il s'occupe enfin de la gestion informatique des adhérents de l'AISE et de la gestion du site du colloque de l'ACN. Son contact : jean-pierre.bachelart@insee.fr
- M. Alain Brilleau, expert en statistiques des prix de janvier 1996 à septembre 2001, vient de prendre ses fonctions à DIAL à Paris. Il travaille dans le domaine des enquêtes et méthodes statistiques. Il va se consacrer, dans un premier temps aux enquêtes 1-2-3, en particulier à celles qui sont réalisées dans les Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du PARSTAT. Son contact : brilleau@dial.prd.fr
- Mlle Eléonor KOITA, secrétaire de février 1998 à septembre 2000, est maintenant secrétaire au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Bamako.
- Le Comité de direction, lors de sa 7^{ème} session tenue en octobre, a rendu un hommage appuyé à M. Nouridine Bourā ma, ancien Directeur Général de la statistique du Togo, doyen du Comité de direction, qui vient de prendre sa retraite. Son contact téléphonique : 228 903 55 00.

Mise en œuvre de trois volets du PARSTAT

Après la signature du contrat de mise en œuvre des volets « comptabilité nationale », « secteur informel » et « prix » intervenue en mars 2001, quel bilan peut-on tirer au stade actuel des travaux ?

-- Volet « comptabilité nationale »

Pour la modernisation des comptes nationaux dans les pays de l'UEMOA par l'implantation du module informatique ERETES, les pays ont été répartis en trois groupes. Dans le premier (Bénin, Burkina Faso et Sénégal), les activités ont démarré. Après celles de avril, mai et juin, des missions se sont rendues dans ces pays en juillet, août et septembre 2001. Au cours de ces visites, les travaux relatifs aux nomenclatures, aux sources d'informations, à l'installation et à la formation sur le progiciel ont été effectués. Par ailleurs, dans le cadre des actions de tutorat, deux comptables nationaux ivoirien et mauritanien ont effectué des missions d'implantation du module au mois d'août 2001 respectivement au Bénin et au Sénégal. Les INS des trois Etats sont au stade de préparation des données sources avant leur chargement dans la base de données ERETES.

Les travaux sur le deuxième groupe de pays (Niger et Togo) commenceront en novembre 2001.

Enfin, au Mali et en Côte d'Ivoire, où le module a été installé avant le démarrage du PARSTAT, les travaux sont en cours et s'achèveront bientôt pour la Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le sous-volet « PIB plus comparables », l'expert macroéconomiste d'AFRISTAT s'est rendu successivement, en août et septembre 2001, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Bénin et au Togo pendant que les comptables nationaux effectuaient des missions au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Niger et au Sénégal. Ces visites ont permis d'une part de prendre connaissance des outils utilisés dans le domaine de la prévision à court terme, et d'autre part d'approfondir l'analyse des différences méthodologiques dans l'élaboration des comptes nationaux dans ces pays.

-- Volet « secteur informel »

Ce volet consiste en la réalisation d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel dans la principale agglomération de sept des huit Etats membres de l'UEMOA (la Guinée-Bissau n'est pas concernée).

La première étape des travaux réalisés comprend la mise en place d'une méthodologie, la préparation des documents techniques (questionnaires, guide de l'agent enquêteur, nomenclatures, spécifications de contrôles de données, etc.) et la conception des programmes informatiques (masques de saisie et programmes d'apurement des données). Suite à ces travaux qui ont été réalisés par AFRISTAT et son partenaire technique, DIAL, un séminaire de validation méthodologique s'est tenu du 11 au 15 juin 2001 à Bamako. L'objet de cette rencontre était de discuter des questions techniques de l'enquête et de déterminer le "bon" critère d'enregistrement permettant de parvenir à une définition opérationnelle du concept de « secteur informel » tout en préservant l'harmonisation et donc la comparabilité des résultats. La méthodologie adoptée lors de ce séminaire est celle des enquêtes en deux phases (enquêtes de type 1-2-3).

La deuxième étape des travaux porte sur la réalisation effective des enquêtes dans les pays. Eu égard aux contraintes techniques et de calendrier, la stratégie adoptée a été de scinder les pays en deux vagues. Dans une première vague de quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo), les activités nationales ont commencé immédiatement après le séminaire et les résultats définitifs devraient être disponibles au mois de mars 2002. Dans la seconde vague de trois pays (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal), les travaux commenceront au début de l'année 2002 et les résultats devraient être prêts pour fin octobre 2002. Les résultats au niveau régional seront finalisés au cours des mois de novembre et décembre 2002.

S'agissant de la mise en œuvre proprement dite, une première mission, dénommée « Mission méthodologique », a eu lieu dans les quatre premiers pays aux mois de juin et de juillet 2001. Cette

mission a permis de procéder à la mise en place de la base de sondage de la phase 1, d'adopter la technique de dénombrement des ménages et d'appuyer les équipes nationales dans le processus d'adaptation des documents techniques. Les travaux préparatoires et le dénombrement ont été réalisés au cours des mois de juillet, août et septembre.

Une deuxième mission a eu lieu en août ou septembre selon les pays. Elle a permis d'apporter une assistance technique à la formation des agents enquêteurs et des contrôleurs et de procéder aux derniers ajustements techniques en vue du lancement de la collecte. Ces opérations de collecte ont commencé au Mali et au Togo dans la dernière semaine du mois d'août, au Burkina Faso le 14 septembre et au Bénin le 24 septembre. Dans deux des quatre pays (Mali et Togo), la collecte est achevée. Dans les deux autres pays (Bénin et Burkina Faso), elle devrait aussi être achevée. Il est à noter que dans l'un et l'autre cas, les délais prévus (cinq semaines de terrain) ont été respectés. Par ailleurs, il est intéressant de relever qu'en jouant sur la charge de travail d'un agent enquêteur, le Bénin est en voie de réaliser la phase 1 de l'enquête sur un échantillon de 3 000 ménages au lieu des 2 500 prévus.

Après la collecte, les travaux informatiques de saisie et d'apurement des données vont démarrer. Les opérations de saisie de la phase 1 sont pratiquement achevées au Togo ; au Mali, 60% des questionnaires sont saisis ; dans les deux autres pays (Bénin et Burkina Faso), ces opérations en sont encore au début. Quant aux travaux d'apurement des données, ils sont entamés au Togo et viennent juste de commencer au Mali. Le Bénin et le Burkina Faso finalisent l'adaptation des programmes d'apurement.

-- Volet « prix en Guinée-Bissau »

L'objectif de ce volet est de produire en Guinée-Bissau un indice des prix à la consommation fiable et permettant des comparaisons avec ceux calculés par les autres Etats membres de l'UEMOA.

Ce volet comprend deux composantes : la collecte des prix de l'année de base et la mise en place de l'indice des prix à la consommation, et l'enquête sur les dépenses des ménages de Bissau afin d'obtenir les pondérations. Compte tenu de la situation particulière de la Guinée-Bissau, un assistant technique (provenant de la sous-région) a été recruté pour toute la durée du projet afin de renforcer les capacités de l'INEC à mener ces opérations.

En mai 2001, l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT a effectué une mission de présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé à Bissau. Au cours de cette mission, un calendrier des activités a été établi. Par la suite, l'assistant technique a procédé à la formation des enquêteurs. Le panier a été constitué ainsi que la liste des points de vente. La collecte des prix de base a pu commencer début juillet 2001, comme prévu. Elle se poursuit sans difficultés particulières. Après le premier mois de collecte, le panier a été légèrement modifié pour tenir compte de l'existence effective des produits sur les marchés.

En ce qui concerne la composante « enquête », l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT a aussi présenté la méthodologie de l'enquête en mai dernier et établi un calendrier de travail. Il a effectué une deuxième mission en fin septembre 2001 à Bissau pour préciser le plan de sondage et lancer la formation des contrôleurs.

Quatrième séminaire de la composante Prix du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des pays de la CEMAC

Le séminaire, organisé par le Secrétariat exécutif de la CEMAC et AFRISTAT, et financé par AFRISTAT, s'est tenu dans les locaux de l'agence de Douala de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) du 10 au 13 juillet 2001. Chaque Etat était représenté par deux cadres de l'INS et le Secrétariat exécutif par un expert.

Le séminaire a été animé par un expert statisticien informaticien et l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT. Les travaux ont porté sur les activités menées dans les services des prix des INS, la finalisation du calcul des prix de base, le calcul d'indices provisoires pour les premiers mois de 2001, l'élaboration de tableaux et de graphiques avec Excel, le calcul des indices de nomenclatures secondaires et l'amélioration de la présentation des publications mensuelles.

Site Internet

Les données statistiques des Etats membres d'AFRISTAT ont été actualisées sur le site Internet de la Direction générale (www.afristat.org). Ces données portent sur les sujets suivants : comptes nationaux, prix à la consommation, transports et communication, monnaie et finances, activités économiques, éducation et santé, climatologie, tourisme et environnement.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Outre les missions effectuées dans le cadre du PARSTAT, les experts d'AFRISTAT ont apporté les appuis suivants aux Etats :

Congo

Un expert en comptabilité nationale a effectué une mission du 16 au 22 août 2001 à Brazzaville auprès du Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) pour faire le point de l'existant en vue de la rénovation des travaux de comptabilité nationale qui se font encore sur la base du SCN68. A ce jour, les comptes nationaux définitifs sont disponibles jusqu'à l'année 1996 ; les résultats provisoires le sont jusqu'à 1999. Le TES, le TEE, les comptes à prix constants ainsi que d'autres agrégats sont actuellement calculés.

Gabon

A la demande de la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) et du PNUD, l'expert en emploi, secteur informel et pauvreté a effectué, du 2 au 13 juillet 2001 à Libreville, une mission dont l'objectif était de produire un document de projet précisant les objectifs de l'enquête sur les dépenses des ménages envisagée par les autorités gabonaises. Ce document traite des questions suivantes : méthodologie générale, conception des supports de collecte (questionnaires) prenant en compte les spécificités des activités primaires, éléments du plan de sondage.

En outre, la mission a proposé des éléments de coûts et un calendrier des travaux.

Mali

La Direction générale d'AFRISTAT a apporté un appui technique à la DNSI pour une révision du contenu et de la couverture des informations conjoncturelles publiées au Mali. Il s'agit de publier un bulletin d'indicateurs économiques clés chaque trimestre, six semaines après la fin du trimestre de référence et une note de conjoncture huit semaines après la fin du trimestre. Ce projet est financé par le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Bamako. La version zéro servant de modèle pour ces publications est disponible ; les premiers numéros de ces publications sont attendus vers le 15 novembre 2001.

Sénégal

Un statisticien informaticien s'est rendu du 15 au 19 octobre 2001 à Dakar auprès de la Direction de la prévision et de la statistique pour apporter un appui à la mise en place d'un système cohérent et centralisé de bases de données. Cette mission fait partie d'un programme plus large qui devrait se dérouler sur une période de 2 ans. Ce programme sera réalisé sur financement français et fera l'objet d'une convention entre AFRISTAT et le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Dakar.

-- Missions de la Direction générale

- MM. Hubert Gbossa et Eric Métreau, comptables nationaux, Pierre Couaillac, statisticien d'entreprises, Freeman Amegashie et Pierre Beziz, statisticiens informaticiens, ont participé au séminaire de formation à la nouvelle version (3.0) du module ERETES, organisé par l'INSEE dans les locaux du CEFIL à Libourne du 27 au 31 juillet 2001.
- A la demande du Centre de Munich pour la statistique économique, environnementale et sociale, M. Gbossa a dispensé, du 3 au 5 septembre 2001 aux stagiaires de ce centre, un cours sur le Système de comptabilité nationale, version 1993 (SCN93). Ce cours constituait une introduction à l'ensemble des cours prévus au programme de cette formation.
- M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint, s'est rendu du 3 au 12 juillet 2001 à N'Djamena dans le cadre d'une mission conduite par M. Jean-Pierre Behmoiras, Inspecteur Général de l'INSEE, pour l'élaboration du statut du personnel de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques du Tchad. Cette mission fait partie des activités du Programme d'appui au renforcement des capacités de gestion (PARC), financé par le PNUD.
- A la demande des autorités burundaises et sur financement de la Banque mondiale, M. Balépa a séjourné du 22 juillet au 4 août 2001 à Bujumbura pour établir la situation statistique du Burundi et proposer un programme statistique d'urgence pour les deux prochaines années.
- M. Lamine Diop, Directeur Général, a participé à New York du 7 au 10 août 2001 à un symposium sur les recensements de la population organisé par la Division de la statistique des Nations unies et le FNUAP.
- M. Diop a pris part à la conférence de l'IIS qui a eu lieu à Séoul (Corée du Sud) au mois d'août 2001.
- M. Balépa a participé, du 4 au 7 septembre 2001 à Addis-Abeba, à la deuxième réunion du CODI, organisée par la CEA.
- M. Diop a aussi participé au groupe de travail sur les indicateurs de performance statistique, qui s'est tenu le 10 septembre 2001 à Washington. Organisé par Paris21, ce groupe de travail a été suivi par l'assemblée générale du consortium Paris21 du 4 au 5 octobre 2001 à Paris. Au cours de ces dernières assises, M. Diop a été élu membre du Comité de pilotage de Paris21 au titre des pays francophones d'Afrique.
- MM. Balépa et Backiny-Yetna, expert chargé du secteur informel, de l'emploi et de la pauvreté, ont séjourné du 1^{er} au 3 octobre 2001 à Abidjan dans le cadre de la mise en place du partenariat entre le PDM (Programme de développement municipal basé à Cotonou – Bénin), l'ENSEA et AFRISTAT pour la conduite des études Ecoloc (économies locales) que parraine le PDM.

Echos des instituts nationaux de statistique

Bénin

- Les travaux préparatoires du troisième recensement général de la population et de l'habitation, qui aura lieu en 2002, se poursuivent. Les cartes des zones de dénombrement des sous-préfectures sont mises au net au fur et à mesure de leur établissement. Le recensement pilote est déjà réalisé et la formation des agents de l'enquête post-censitaire pilote est en cours. Le programme de sensibilisation pour le dénombrement a commencé également.

- La deuxième édition de l'Enquête démographique et de santé est en cours de réalisation. La saisie des données a démarré.
- Le traitement des données de l'étude sur "Pauvreté, qualité de vie et croissance démographique : cas de la ville de Cotonou" est terminé. Le dispositif pour la conduite de l'analyse se met en place.
- Les publications suivantes sont disponibles : "Le répertoire des entreprises pour les années 1999 à 2000", "Les Grands Traits du Commerce Extérieur de 1999 et de 2000". L'INSAE vient d'éditer une revue trimestrielle intitulée "Revue statistique et économique de l'INSAE". Le n° 0 est déjà publié. Enfin, l'INSAE annonce la publication du N° 3 de son bulletin de liaison "INSAE actualités".

Gabon

- Du 5 au 22 juillet 2001, une mission d'étude de la DGSEE a séjourné au Cameroun où vient d'être bouclée une enquête auprès des ménages. Cette mission, qui entrainait dans le cadre de la préparation de l'Enquête sur les dépenses des ménages du projet « Prix CEMAC », a permis de s'informer de l'expérience camerounaise dans ce domaine.
- La DGSEE a organisé, du 17 au 21 septembre 2001, un atelier de pré-bouclage de l'élaboration de l'*Annuaire statistique du Gabon 1996-2000*.
- La DGSEE vient de relancer l'élaboration de l'indice de la production industrielle qui paraît dorénavant dans la nouvelle publication *Indice de la production industrielle*. Le premier numéro de cette publication trimestrielle est daté de juillet 2001.
- Dans le registre des départs, M. Alain Tsioba, précédemment responsable du volet prix du projet « Prix CEMAC » en cours de réalisation, a été promu à un autre poste en septembre 2001.

Niger

A la suite du remaniement ministériel, intervenu le 17 septembre 2001, la Direction de la statistique et des comptes nationaux est rattachée au nouveau Ministère des Finances et de l'Economie, placé sous la responsabilité de M. Ali Badjo Gamatié. Ce dernier a été Directeur de la statistique et des comptes nationaux du Niger.

Réunions, ateliers et séminaires

a) organisés par AFRISTAT

Séminaire de validation du Programme pluriannuel d'activités statistiques du Tchad
N'Djamena, 6 au 8 novembre 2001

Séminaire "Conjoncture et prévision économique en Afrique de l'Ouest"
Bamako, 12 au 16 novembre 2001

Séminaire "Conjoncture et prévision économique dans la CEMAC"
Libreville, 4 au 7 décembre 2001

Séminaire PIB plus comparables
Bamako, 19 au 21 décembre 2001

b) organisés par d'autres institutions

Table ronde internationale de discussion sur les statistiques courantes sur l'agriculture, l'élevage et le commerce extérieur
Abidjan, 29 octobre au 2 novembre 2001

6^{ème} séminaire SITRASS
Bamako, 5 au 7 novembre 2001

Formation à la méthodologie des études ECOLOC
Ouagadougou, 19 au 23 novembre 2001

Atelier sur le renforcement des statistiques agricoles et alimentaires en Afrique
Pretoria, 22 au 26 novembre 2001

Groupe de travail sur les recensements
Pretoria, 26 au 29 novembre 2001

17^{ème} session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles
Pretoria, 27 au 30 novembre 2001

L'expert en comptabilité nationale est recruté pour une durée de 2 ans renouvelable deux fois. Il aura pour tâches d'apporter son appui aux instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres d'AFRISTAT, et éventuellement à d'autres Etats non-membres, dans le domaine de la comptabilité nationale.

Les candidats (es) doivent être originaires d'un des Etats membres, être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur (niveau maîtrise au minimum) en statistique, économie, mathématique ou dans une discipline connexe et avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans de préférence en Afrique. Une expérience du module informatique ERETES d'élaboration des comptes nationaux constitue un atout.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 28 février 2002, délai de rigueur, à :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT

BP E 1600

Bamako (MALI)

Téléphone (223) 21 55 00, 21 60 71

Fax (223) 21 11 40

E-mail : afristat@afristat.org

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- un acte de candidature manuscrit à l'emploi à pourvoir ;
- un curriculum vitae auquel sont joints les certificats de travail correspondants ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical, attestant que le (la) candidat (e) est apte à l'emploi postulé ;
- les copies certifiées conformes des titres et diplômes ;
- les références de trois personnes autres que les employeurs antérieurs, qui connaissent le (la) candidat (e) et qui pourraient éventuellement être consultées pour avis ;
- les références de contact du (de la) candidat (e) : adresse postale, adresse électronique, téléphone, fax, etc.

Le (la) candidat (e) retenu (e) prendra service à compter du 1^{er} juillet 2002.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

<p>Directeur de publication : Lamine DIOP Rédacteur en chef : Martin BALEPA Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako ISSN 1561-3739</p>
--